

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E101763

VALABLE JUSQU'AU 29/11/2024

26/08/2024 ÉDITÉ LE

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création: 06/06/2007

SARL

DEPUIS LE 03/03/2023

33 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC ANGOULEME

Forme juridique:

Capital:

Siret: 498 334 093 00016

Code NACE: 4321A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 5551460604

Assurance Responsabilité Civile : AXA FRANCE IARD 5551460604

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale: SARL RESPEC'

LD LE BOURG

277 RUE DE LA MAIRIE

16560 VILLEJOUBERT

Téléphone: 05 45 20 79 47

06 30 60 62 66 Portable:

Site Internet:

E-mail: respec@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

ROULON SEBASTIEN GÉRANT

Effectif moyen: 5 Tranche de classification: EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	30/11/2020
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	02/02/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	30/11/2020
5911	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	30/11/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	02/02/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Panneaux solaires photovoltaïques	13/09/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT **DE QUALIBAT**

SIGNATURE DU TITULAIRE

QUALIBAT AGENCE D'ANGOULEME 91 BOULEVARD DE BRETAGNE 16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE

AGENCE

Gérard SÉNIOR

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences

complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.